

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/09/2024

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 109 476,6765 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2024**
Actif géré : **31 245,80 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0007038138**
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**
Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

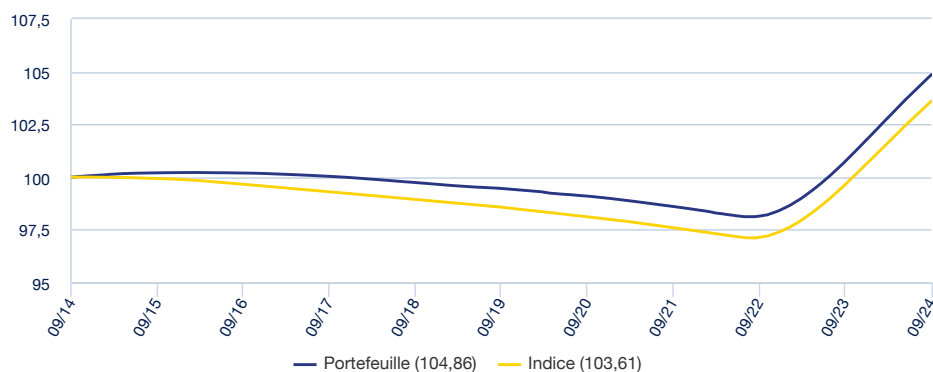
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **29/10/1999**
Eligibilité : -
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 Part(s)**
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,11%
Durée minimum d'investissement recommandée :
Supérieure à 1 mois

Fonds non garanti en capital

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis le |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| 29/12/2023 | 30/08/2024 | 28/06/2024 | 29/09/2023 | 30/09/2021 | 30/09/2019 | 30/09/2014 | 26/11/1999 | |
| Portefeuille | 3,96% | 3,64% | 3,72% | 4,06% | 2,07% | 1,06% | 0,48% | 1,59% |
| Indice | 3,85% | 3,57% | 3,65% | 3,95% | 2,01% | 1,00% | 0,35% | 1,46% |
| Ecart | 0,10% | 0,07% | 0,07% | 0,11% | 0,06% | 0,06% | 0,12% | 0,13% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Portefeuille | 3,38% | -0,01% | -0,54% | -0,39% | -0,28% | -0,32% | -0,19% | -0,04% | 0,14% | 0,41% |
| Indice | 3,29% | -0,02% | -0,55% | -0,47% | -0,40% | -0,37% | -0,36% | -0,32% | -0,11% | 0,10% |
| Ecart | 0,09% | 0,01% | 0,02% | 0,08% | 0,11% | 0,05% | 0,16% | 0,28% | 0,25% | 0,31% |

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 0,04% | 0,27% | 0,27% | 0,21% |
| Volatilité de l'indice | 0,04% | 0,27% | 0,27% | 0,21% |
| Tracking Error ex-post | 0,01% | 0,01% | 0,01% | 0,02% |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille |
|---------------------------|--------------|
| Sensibilité * | 0,01 |
| Note moyenne | A+ |
| Nombre de lignes | 330 |
| Nombre d'émetteurs | 82 |

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs *non professionnels*

MONÉTAIRE STANDARD ■



Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire



Benoit Palliez

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a baissé ses taux d'intervention le 12 septembre (effectif le 18 septembre) amenant le taux refi à 3.65%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal s'établissant respectivement à 3.50% et 3.90%.

Comme annoncé le 13 mars, l'écart entre le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et le taux des dépôts est ramené de 50 à 15 bps.

Le niveau de l'€str s'est établi aux alentours de 3.41% contre 3.66% au cours du mois.

Lors de sa réunion, la BCE a confirmé que la décision sur l'ampleur de la réduction du taux de dépôt a été unanime. La principale préoccupation reste l'inflation intérieure et l'évolution des salaires.

La BCE continuera à suivre une approche dépendante des données, elle souhaite conserver toutes les options disponibles. Ainsi, le marché aura une attention particulière sur la prochaine réunion du conseil des gouverneurs qui aura lieu le 17 octobre.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 5 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 10 à €str + 28 bps.

A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres putttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 14% de l'actif du fonds.

La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 14% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 121 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.

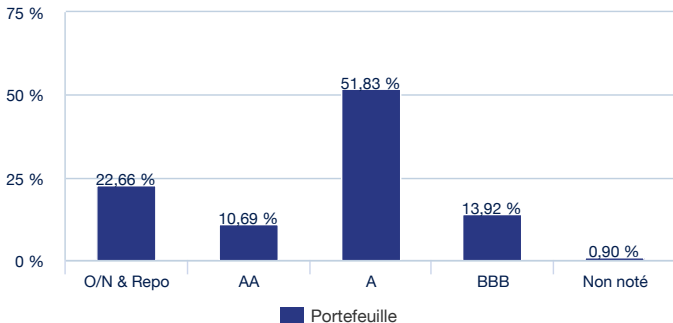
Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés D.

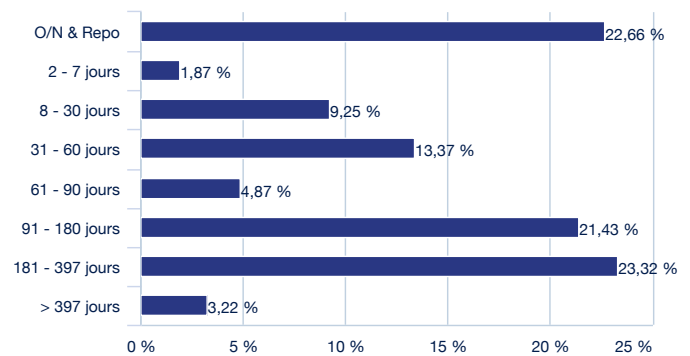
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturités (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes (Source : Amundi)

| | Portefeuille | Maturité | Pays | Groupe d'instrument | Contrepartie * |
|------------------------------|--------------|------------|------------|---------------------|----------------|
| ITALIAN REPUBLIC | 1,08% | 01/10/2024 | Italie | Repo | UNICREDIT SPA |
| BNP PARIBAS SA | 0,81% | 08/04/2025 | France | Monétaire | - |
| PURPLE PROTECTED ASSET | 0,80% | 02/05/2025 | Luxembourg | Obligations | - |
| SG ISSUER SA | 0,74% | 06/11/2024 | Luxembourg | Obligations | - |
| ITALIAN REPUBLIC | 0,68% | 01/10/2024 | Italie | Repo | UNICREDIT SPA |
| BANQUE FED.CREDIT MUTUEL | 0,65% | 12/03/2025 | France | Monétaire | - |
| ITALIAN REPUBLIC | 0,64% | 01/10/2024 | Italie | Repo | UNICREDIT SPA |
| CREDIT AGRICOLE SA | 0,61% | 22/11/2024 | France | Monétaire | - |
| SWEDBANK AB | 0,61% | 16/10/2024 | Suède | Monétaire | - |
| ARABELLA FINANCE (UNICREDIT) | 0,61% | 16/10/2024 | Allemagne | Monétaire | - |

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

MONÉTAIRE STANDARD ■

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

| | |
|--------------------------------|---------|
| Actifs à échéance journalière | 19.49 % |
| Actifs à échéance hebdomadaire | 29.62 % |

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Notation de crédit externe de l'OPCVM : La société de gestion a sollicité pour le compte et à la charge de l'OPCVM une notation de crédit externe de ce dernier.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs de développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

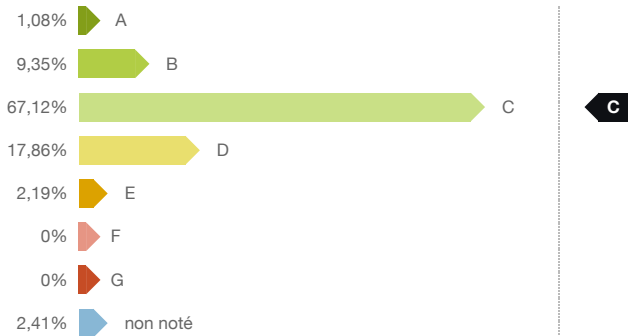
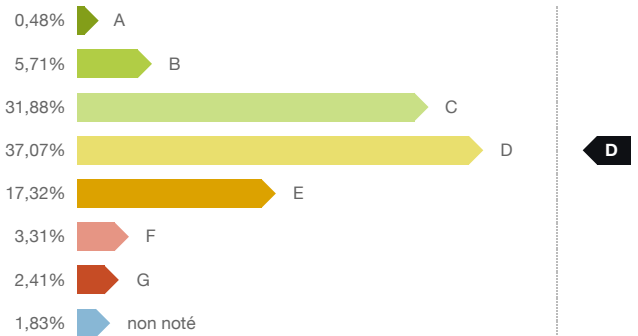
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

| | |
|---------------|---|
| Environnement | C |
| Social | C |
| Gouvernance | C |
| Note Globale | C |

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

| | |
|---|--------|
| Nombre d'émetteurs | 184 |
| % du portefeuille noté ESG ² | 98,87% |

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

MONÉTAIRE STANDARD ■

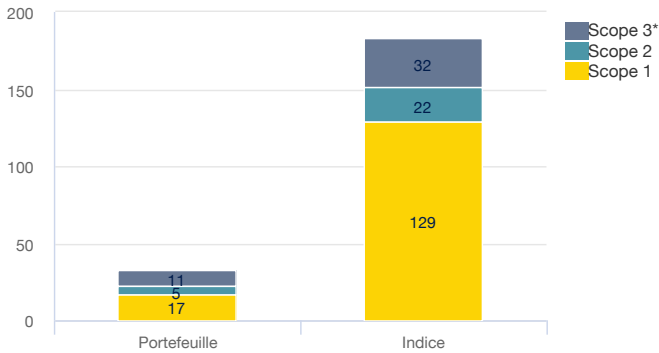
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 33 / 183

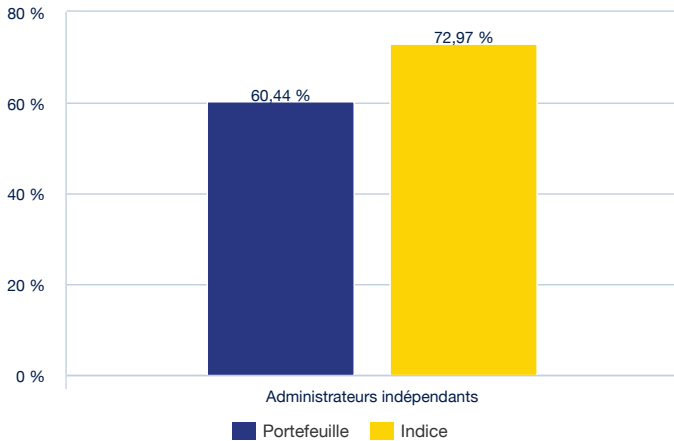


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture : 98,01% (Portefeuille) / 96,23% (Indice)

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

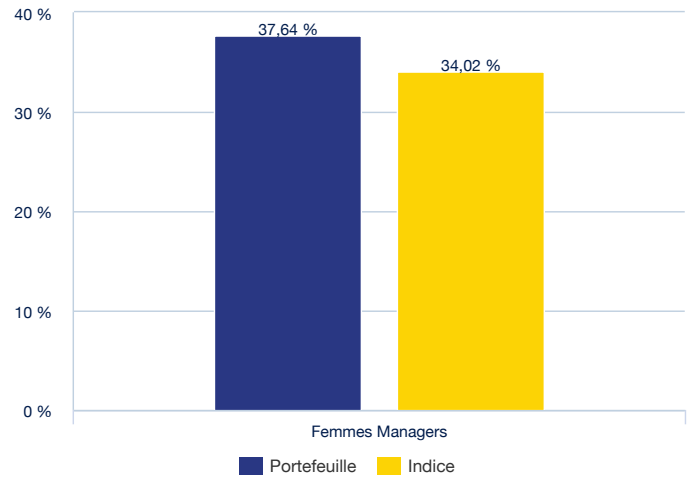


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 80,48% / 92,56%

Social²

Mixité des Managers

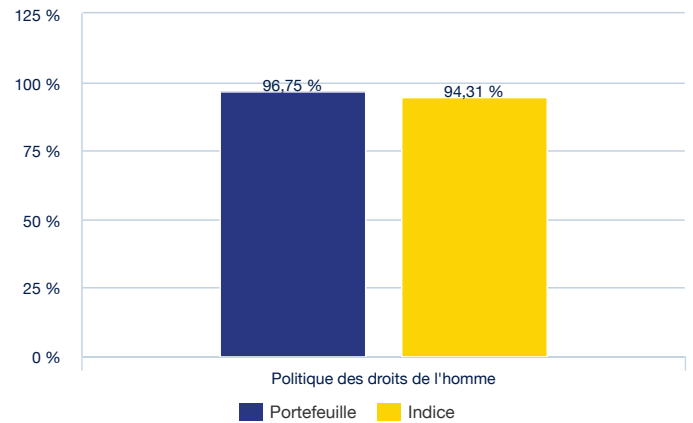


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,11% / 82,34%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 81,90% / 92,88%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.